

art.4 - Présentation du rapport du conseil syndical relatif à
l'exécution de sa mission selon l'article 22 du décret du 27 mai 2004

Comme chaque année, nous avons suivi avec attention nos dépenses et nous sommes fiers d'afficher des comptes à l'équilibre avec nos prévisions. Globalement, nos dépenses sont légèrement inférieures aux prévisions et sont inférieures de 5000 € par rapport à l'exercice précédent.

Nos différents contrats annuels ont augmenté entre 0 et 2 %.

Location containers poubelles +2.2 %, contrat espaces verts +1.5 %, E2S + 1,54 % quant au contrat Thyssen pour les ascenseurs + 0.6 % pour les allées qui n'ont pas encore réalisé les travaux de mise en conformité. Les autres allées ont un ratio insignifiant car, sur l'exercice 2015/2016 elles ont bénéficié d'un avoir de l'exercice précédent 2014/2015. Archivages : seul 1 trimestre nous a été facturé, facture du 2ème trimestre sur le prochain exercice, honoraires Syndic + 2%, frais de banque + 10.48 %, nettoyage vide-ordures + 0.57 %, AGESCA n'a pas augmenté ses tarifs.

Grace à l'initiative et au sérieux de notre syndic, certains contrats ont été revus à la baisse :

Contrat Techni Feu -1.25 %, Assurance Copropriété-3.64 % soit 537,20 € et la fusion des contrats toiture et terrassons nous fait gagner 30 % soit 571,83 €.

Lors de cet exercice, avait lieu le contrôle Technique des ascenseurs (tous les 5 ans) et le contrat entretien conduits/canal des évacuations des eaux usées/eaux pluviales (tous les deux ans).

Les charges de chauffage sont fortes en décembre et très fortes en janvier & février. L'hiver a été relativement court, mais il a été rigoureux.

Notre consommation d'eau froide est légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent (lors de cet exercice, nous avons obtenu l'ensemble des relevés compteurs).

art.4 - Présentation du rapport du conseil syndical relatif à
l'exécution de sa mission selon l'article 22 du décret du 27 mai 2004

Le Conseil Syndical, le syndic et notre gardien ont été particulièrement attentifs aux différents chantiers qui se sont déroulés :

- le changement de l'asphalte des circulations dont le solde n'est toujours pas payé par le syndic (9000 €) certaines reprises doivent être faites par ATSEN.
- La fermeture de la copropriété côté Florian qui n'est pas terminée, le portillon du 13 n'est pas conforme à notre commande.
- Nos espaces verts sont vieillissants et demandent toute notre attention.
- Les différentes fuites d'eau, problème plus ou moins importantes selon les intempéries.

Le CS souhaite remercier notre gardien pour sa disponibilité, sa réactivité même s'il ne fait pas l'unanimité dans certaines tâches.

Le CS tient également à remercier notre syndic en la personne de Madame BOULEZ pour sa disponibilité et son efficacité.

Rappel : tous les comptes rendus de ces réunions (AG, Conseils syndicaux) sont disponibles sur le site des Symphonies : <http://les.symphonies.free.fr>

Le 2 novembre 2017 les fenêtres de la loge ont été changées et Monsieur Honoré tient à remercier l'ensemble des copropriétaires pour l'amélioration du confort apportée.

-O-O-O-